

L'AQUACULTURE SUR LA FACADE AGLIA

1. L'OSTREICULTURE

En Aquitaine, l'année 2005 est marquée par l'interdiction de commercialisation (29 avril au 2 juin 2005) en raison de la contamination des coquillages par des toxines diarrhéiques et de spirilloïdes. Cette interdiction relance le débat sur l'utilisation unique des tests biologiques pour décider d'une fermeture alors que des tests chimiques pourraient venir appuyer les décisions de fermeture. L'arrêt des ventes s'est traduit par une perte de trésorerie importante (évaluation à 3,2 millions d'euros par le CGCA) provoquant pour certains professionnels des difficultés à assurer leur fonctionnement quotidien (rallongement des délais de paiements, report d'achats ou d'investissement, augmentation des frais financiers).

Contrairement à 2004 où le naissain a été abondant, les températures basses sont à l'origine d'un très mauvais captage en 2005. Compte tenu de la pénurie de naissain en 2002, les volumes d'huîtres marchandes disponibles pour les fêtes de fin d'année ont été juste satisfaisants. En moyenne, les prix ont progressé de l'ordre de 2 à 3 % par rapport à 2004. Les prix à la production se sont fixés autour de 2,20 à 2,40 €/Kg, les prix à l'expédition entre 3,40 et 4 €/Kg. La saison 2005 est donc jugée globalement moins bonne que celle de 2004.

Prix d'orientation des Organisations de Producteurs Saison 2005-2006					
Prix d'orientation - OP Pays de la Loire					
€/HT / Kg	Huîtres conditionnées en paniers 10 et 15 Kg				
	Fine	Spéciale et fine de claire	Spéciale de claire et fines de claires vertes	Spéciale de claire vertes	
n° 2 et n° 3	3,40	3,70	4,00	4,30	
n° 4	3,25	3,55	3,85	4,15	
n° 5	2,87	3,17	3,47	3,77	
Prix d'orientation - OP Marennes Oléron					
€/HT / Kg	Huîtres conditionnées en colis standard 15 Kg				
	Sans affinage	Affinage	Affinage + vert	Affinage tracé label rouge	
n° 2	3,41 / 3,81	3,71 / 3,81	3,81 / 3,91	5,00	
n° 3	3,50 / 3,60	3,80 / 3,90	3,90 / 4,00		
n° 4	3,20 / 3,30	3,50 / 3,60	3,80 / 3,70		
Prix d'orientation - OP Arca Huîtres (CPA du bassin d'Arcachon)					
€/HT / Kg	Prix départ établissement		Colis de 15 Kg		
n° 2 et n° 3	2,25		3,30		
n° 4	2,20				

Source : Len-Corrail, Université de Nantes, d'après l'Officiel de la Conchyliculture N° 190 Novembre 2005

En Poitou-Charentes, l'année 2005 est jugée très mauvaise par la majorité des professionnels. A l'instar de l'année 2004, la croissance des huîtres a été très faible voire quasi nulle alors que la pousse de printemps laissait envisager une belle saison. Le manque d'eau et une température d'eau trop basse pendant l'été (inférieure à 18°C) sont à l'origine de l'absence de captage, de mortalité des larves et du déficit d'huîtres dans les calibres n° 3 et 2. Cette situation a conduit les conchyliculteurs à engager une procédure de demande de calamités agricoles.

Dans un contexte de petite production, les prix sont restés stables par rapport à 2004 alors que les charges ont augmenté (matières premières, achat de produit pour compenser le déficit de production,...). La marge des producteurs et des expéditeurs a donc été réduite, certains ayant vendu au coût de revient. L'impossibilité d'augmenter les prix s'explique par la mise en marché d'huîtres de moindre qualité (taille, remplissage) et par une pression importante des grandes surfaces se traduisant notamment par des commandes passées tardivement. Au final, la situation économique et financière des entreprises charentaises est très dégradée.

En Pays de la Loire, comparativement à 2004, la pousse des huîtres a été globalement bonne sur tous les secteurs même si elle a été plus tardive en raison du manque de pluie et des températures plus faibles (Noirmoutier, Boin-Beauvoir). Les prédateurs (bigorneaux perceurs, bancs d'étoiles) essentiellement dans les secteurs de la baie de Bourgneuf et de Talmont Saint-Hilaire et l'envasement du Pertuis Breton ont été des facteurs limitant en termes de croissance ou à l'origine de mortalités sur les coquillages, et ce, quel que soient les stades d'élevage. Suite à la restructuration des parcs situés dans le secteur de Pen-Bé et en baie de Bourgneuf (en cours de finition), et en fonction des financements possibles, les ostréiculteurs de Talmont Saint-Hilaire envisagent avec la SRC Pays de la Loire de réaliser des travaux de même nature.

Les quantités d'huîtres marchandes disponibles pour les fêtes de fin d'année ont été satisfaisantes dans les calibres n° 4 et n° 3, plus réduites dans les calibres n° 2. Néanmoins, l'offre d'huîtres a permis de répondre à la demande. De manière identique aux deux autres régions de l'Agilia, les commandes en gros ont été tardives. Les professionnels ont néanmoins pratiqué une augmentation des prix à la production et à l'expédition (autour de 3 %) leur permettant de compenser l'augmentation des charges.

2. LA MYTILICULTURE

Dans le Pertuis Breton, suite à un très bon captage au printemps, la croissance du naissain a été réduite en raison du manque d'eau douce. La saison mytilicole a été irrégulière au niveau de la commercialisation mais également au niveau de la qualité des mollusques. Ainsi, les moules ont été d'excellente qualité et en quantité supérieure à l'année 2004 jusqu'à la mi-juillet. Puis la sécheresse a provoqué un manque de rendement et une baisse de la qualité des moules. Dans le même temps, la demande estivale a été moins forte que prévue. Cette situation a donc provoqué, à l'instar de la saison 2004, un étalement des ventes et donc une concurrence accrue via le chevauchement sur les circuits de distribution de moules d'origine étrangère (Grèce notamment) et d'autres bassins français (Normandie, Pénestin). Elle a également été à l'origine d'une forte variabilité des prix durant la saison pouvant aller jusqu'à 0,50 €/Kg. Sur l'ensemble de la saison, la fourchette moyenne des prix s'est située entre 1,40 et 1,55 €/Kg, prix parfois insuffisant pour maintenir la chiffre d'affaires des entreprises mytilicoles.

Dans la baie de Bourgneuf, estuaire de la Loire et nord Loire, la saison mytilicole 2005 est jugée globalement bonne concernant le captage des moules au printemps. Les avis divergent concernant les moules marchandes. Sur Noirmoutier et Pénestin, la qualité et les quantités ont été au rendez-vous avec une demande soutenue. En revanche, à la Plaine sur mer, un déficit de moules (mortalité importante provoquée par les étoiles de mer) ou un retard de pousse (température froide de l'eau) sont enregistrés. Une majorité de mytiliculteurs a pratiqué une augmentation des prix de vente même si elle n'a pas toujours été suffisante pour maintenir le chiffre d'affaires ou le résultat d'exploitation.

A Marennes-Oléron et en baie d'Yves, la saison mytilicole apparaît en demi-teinte. La très belle qualité des moules de filières associées à un rendement correct a satisfait les producteurs de Marennes. Les conditions météorologiques (manque d'eau douce, salinité trop importante de l'eau) ont été à l'origine d'un rendement moyen des moules de bouchots. Dans un contexte de forte concurrence, les prix ont été difficiles à maintenir et plus particulièrement pour les mytiliculteurs de la baie d'Yves où certains prix ont chuté jusqu'à 1,10-1,20 €/Kg durant la saison.

3. LES COQUES ET LES PALOURDES

Le début de saison 2005 est marqué par des coques de petites tailles et peu chamues destinées au marché du frais. Puis, de manière identique à la saison 2004, la commercialisation a été boostée par une forte demande des conservateurs espagnols. Celle-ci a permis aux conchyliculteurs d'augmenter très sensiblement les prix par rapport à 2004 pour atteindre 2,70 à 2,90 €/Kg au lieu des 2,15 et 2,20 €/Kg pratiqués l'année précédente. Les professionnels sont d'autant plus satisfaits de la saison que les espagnols ont réitéré leur intérêt pour continuer leur approvisionnement sur le Trait de 2006.

A l'instar des dernières années, la saison 2005 de palourdes a été bonne. Compte tenu d'une demande régulière et d'une belle qualité des coquillages, les prix se sont maintenus pour les petites (5 et 5,5 €/Kg) et moyennes palourdes (5 et 6,5 €/Kg) et ont légèrement diminué pour les grosses palourdes (7 €/Kg).

4. LES ELEVAGES MARINS-Syndicat Français de l'Aquaculture Marine Nouvelle

Les productions d'alevins de bars et daurades continuent à progresser légèrement sur des marchés très ouverts vers l'export alors que celles de turbots connaît à nouveau une régression toujours due à la situation du marché international. Les poissons à la consommation évoluent dans un marché stable en volume et en prix. La production de caviar est en pleine expansion avec l'arrivée sur le marché des premiers stocks importants depuis la création de l'activité (il faut environ 7 ans pour obtenir des œufs de caviar). Fortement engagée dans des démarches d'aquaculture durable et de qualité qui répondent aux exigences du consommateur, la filière voit son développement freiné par les difficultés rencontrées pour démarrer de nouveaux sites ou les menaces pouvant peser sur des sites existants.

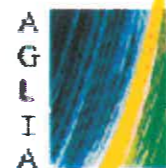
Espèces	Grossissement		Ecloserie	
	Tonnes	Prix moyen	Nbre alevins	Prix moyen
Turbot	797	10,10 €/Kg	1 880 000	1,01 € départ
Bar	363	6,88 €/Kg*	4 200 000	0,22 €
Daurade			268 818 000	0,23 €
Esturgeon	197		440 000	
Caviar	14,5			

* global toutes tailles
Durant : Bretagne Nord, Noirmoutier, R4, Pays Basque ; Biz : R4, Bretagne Sud ; Roubaix : Oléron, Bretagne Sud ; Source : IFREMER

LEN-CORRAIL

Année 2005

L. BARANGER
J.F. BIGOT
V. LE BIHAN
Y. PERRAUDEAU



Observatoire des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne

RÉSULTATS AVANCÉS PÊCHE ET CULTURES MARINES

Ce document résulte d'une part d'une enquête menée auprès des professionnels et organismes représentatifs des secteurs aquacole et pêche des trois Régions de la façade AGLIA, et d'autre part d'une compilation d'estimations chiffrées disponibles, tant au niveau local qu'au niveau national. Les résultats proposés ne sont que des statistiques provisoires, voire des opinions de tendance, et méritent à cet égard une prudence d'interprétation.

L'année 2005 n'est pas une année charnière comme l'est 2006 avec plusieurs négociations importantes. Elle s'inscrit dans une période intermédiaire, entre la mise en route de la nouvelle PCP et le lancement du FEP (2007-2013). Cependant 2005 confirme quelques tendances lourdes, tant en matière de pêche que d'aquaculture :

- évasion des tonnages débarqués au niveau national, sans total compensation de l'effet prix... d'où une légère dégradation des chiffres d'affaires ;
- poursuite des difficultés de recrutement des jeunes, tant à la pêche qu'en cultures marines... posant avec plus d'acuité la succession des entreprises ;
- dégradation des résultats comptables des entreprises de pêche pénalisées lourdement par l'impact du prix du gasoil ;
- difficulté de positionnement commercial de certains bassins conchylicoles (notamment en raison d'un manque de pousse récurrent)... conduisant à une relative dégradation des résultats des entreprises aquacoles.

Par rapport à 2004 les quantités mises en ventes au niveau national ont diminué de 8% passant de 271 000 tonnes à 249 000 tonnes (données OFIMER). Cette baisse confirme la tendance observée en 2004. En outre, le taux de retrait a progressé (4,1% en 2004 contre 5,8% en 2005). Cette hausse est due principalement aux reports de germon pendant l'été. Par contre, l'affermissement des cours à hauteur de +6% a permis de limiter la baisse du CA. Ainsi, le prix moyen, toutes espèces confondues, s'est établi en 2005 à 2,87 €/Kg. Au final, la valeur des débarquements réalisés sous les criées françaises en 2005 avoisine 673 M€ ce qui représente une baisse de près de 5% par rapport à 2004.

La baisse des quantités mises en vente concernant essentiellement l'anchois (-75 %) mais également les céphalopodes (-30 %) et les poissons blancs comme le cabillaud, le merlan, le lieu noir ou le grenadier. D'autre part, la hausse du prix moyen s'explique par une hausse moyenne du prix des différentes espèces.

Au niveau géographique, le bilan est plus hétérogène malgré une baisse quasi-unanime du CA par région. Seules les criées de la façade méditerranéenne ont vu leur CA se stabiliser en 2005. La baisse des ventes sur les autres façades (Nord Pas de Calais, Manche, Bretagne Sud et façade Atlantique) oscille entre -15 % et -2 % et s'explique essentiellement par la baisse des quantités vendues.

Nous tenons à remercier nos partenaires, : la Communauté Européenne (DGXIV), la DPMA et la DAMGM, l'OFIMER, le C.N.C., le S.F.A.M., les OP conchylicoles les groupements de gestion rattachés au CGPA, les O.P. adhérentes à l'ANOP et la FEDOPA, le CNPMM et les Comités Régionaux, les S.R.C.

Publication : AGLIA ;

Rédaction et conception : L. BARANGER, J-F. BIGOT, V. LE BIHAN, Y. PERRAUDEAU

Remerciements :

Valeurs inscrites - Coordonnées de l'Observatoire AGLIA, tél : 02.40.14.17.17, fax : 02.40.14.17.40 ; e-mail : corrail@co-eco.univ-nantes.fr

Valet ressources vivantes de l'Observatoire AGLIA, tél : 05.59.25.37.75 fax : 05.59.46.09.73 ; e-mail : ima.barriz@wanadoo.fr



Avec un peu moins de 5 400 navires enregistrés en métropole en 2005, la flotte française tend à se stabiliser. Par contre les navires de 12 à 16 mètres sont un peu moins nombreux compte tenu de l'arrêt d'activité de certains armateurs. La puissance motrice qui représente plus de 850 000 kW est également constante par rapport à 2004. La jauge pour l'ensemble de la flotte métropolitaine s'élève à environ 200 000 GT. Parallèlement, plus de 17 000 marins ont embarqué au moins une fois en 2005 (hors CPP), soit 2% de moins qu'en 2004.

Flotte nationale	Nombre		Puissance (kW)		Jauge (GT)	
	31/12/2005	Evo. 2004	31/12/2005	Evo. 2004	31/12/2005	Evo. 2004
< 12 m.	4 030	stable	323 199	stable	19 582	+2%
12 - 16 m.	462	-3%	93 670	-5%	16 544	-4%
16 - 25 m.	727	+2%	265 341	+2%	75 623	stable
> 25 m.	135	stable	162 646	-2%	86 886	stable
Total	5 355	stable	645 856	stable	198 644	stable

Source : Len-Corrail, d'après données DPMA, DS/BCS

En cultures marines, à l'instar des années précédentes, le nombre de détenteurs (4 400) décroît entre 2005/2004 (-5%), les surfaces concédées sur le DPM français enregistrant une légère diminution (-1%). Les conchyliculteurs ont ainsi produit 128 500 tonnes d'huîtres (+ 1%/2005), 58 000 t. de moules (-10 %), 2500 t. de coques et 3 000 t. de palourdes en 2005.

Parcs réservés à l'élevage de coquillage sur le domaine public maritime				
au 31/12/2005	Nb Détenteurs	Nb Concessions	Surface (ha)	Longueur (km)
Total	4 415	47 700	16 961	1 538
dont Huîtres	4 028	38 872	15 629	1
dont Moules	942	8 075	576	1 537

Source : DAMGM/DSI & DPMA/BCS - 2006

Année 2005 - en Tonnes	Huîtres creuses	Huîtres plates	Moules de bouchot	Autres moules
Normandie-Mer du Nord	27 000			18 000
Bretagne Nord	21 500	800		16 500
Bretagne Sud	22 000	200		3 500
Pays de la Loire	9 000			12 000
Poitou-Charentes	27 500			2 000
Arcaçhon-Aquitaine	8 500			
Méditerranée	13 000			6 000
TOTAL	128 500	1 000	50 000	3 000

Source : LEN-CORRAIL, Université de Nantes, d'après C.N.C.

Le chiffre d'affaires (5,3M€) généré par la consommation des ménages en produits de pêche et d'aquaculture a augmenté de 2,2% entre 2004 et 2005. Ce résultat provient d'une augmentation conjointe des quantités achetées (+0,6% soit 600,8 milliers de tonnes achetées) et des prix (+1,6 %). Avec le recul de la plupart de poissons blancs consommés (cabillaud, merlan, grenadier), les quantités de poissons frais, entiers ou découpés sont en repli (-3 à -4%). A l'inverse, les achats de certains poissons (saumon, bar, dorade, thon, sardine), de coquillages et de produits traités ou surgelés ont augmenté (entre 1 et 24 % selon les produits) pour un CA global en progression (entre 1 et 7 %).



Institut des Milieux Aquatiques Sud Aquitaine

LES PECHES MARITIMES SUR LA FAÇADE AGLIA

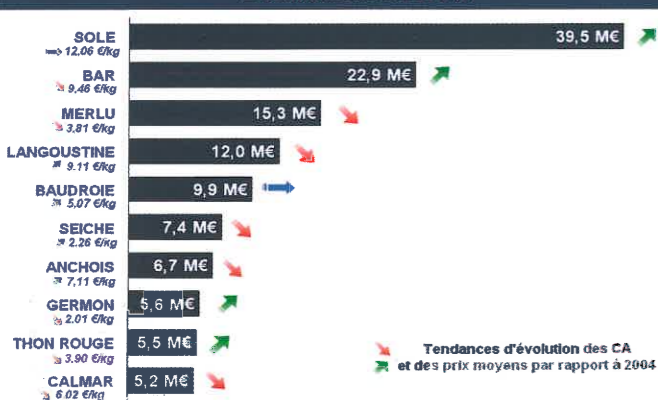
Sur la façade AGLIA, la baisse d'activité enregistrée en 2005 est encore plus marquée qu'au niveau national. La principale explication réside dans la chute du niveau des débarquements (-18 % par rapport à 2004). Cette baisse concerne les mêmes espèces que celles évoquées dans le diagnostic national, à savoir l'anchois, les céphalopodes, mais également certaines espèces phares de la façade Atlantique (langoustine, baudroie). Toutefois, l'affermissement global des cours sous criées (+14 %) a eu un impact plus important sur le le CA généré. Au final, au 31 décembre 2005, le CA dégagé sous les criées des trois régions était d'environ 160 M€ contre 170 M€ en 2004 (soit une baisse de 7 % entre les deux années).

Les mesures de gestion prises sur la pêcherie d'anchois, espèce phare des Pays de la Loire, ont lourdement affecté cette région. Au final, elle présente les moins bons résultats de la façade AGLIA. Malgré une hausse des prix moyens de plus de 16 % et compte tenu de la baisse des apports de près de 25 %, le CA cumulé était en recul de 13 % au 31 décembre 2005. Toutefois, le bilan par criée n'est pas homogène. Les criées de La Turballe et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, spécialisées sur l'anchois ont inévitablement perdu plus d'un quart de leur CA. La criée de l'Île d'Yeu en raison d'un manque évident de merlu mais aussi de baudroie et de bar a perdu plus de 13 % de son CA. Les criées du Croisic et des Sables d'Olonne qui misent respectivement sur la langoustine et la sole ont maintenu un niveau de vente proche de celui de 2004 (baisse respective de leur CA de 2 et 4 %). Enfin, seule la criée de Noirmoutier aura réussi à dégager plus de CA qu'en 2004 (+2%) grâce à des résultats constants sur la sole et une bonne année sur le rouget barbet.

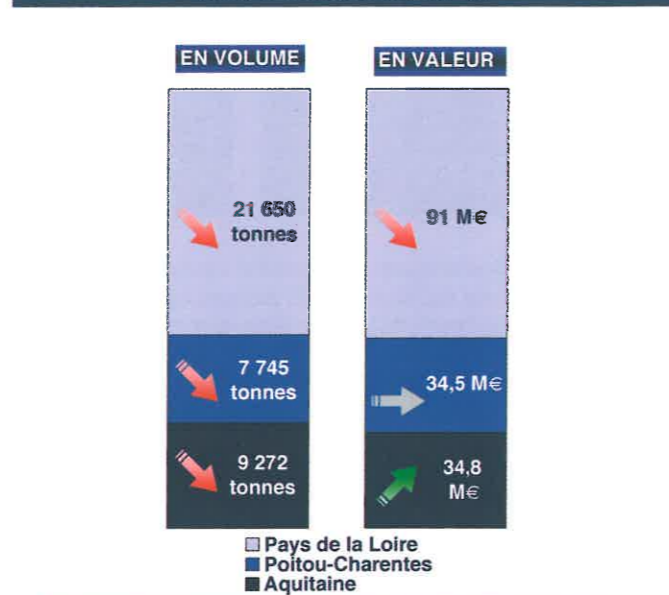
Dans la continuité de 2004, les criées de Poitou-Charentes ont stabilisé leurs résultats en 2005. Avec près de 7 700 tonnes commercialisées, les apports ont quelque peu diminué par rapport à 2004 (-3,5 %). L'évolution des prix moyens à la hausse par rapport à 2004 (+4,2 %) a permis de maintenir le CA au dessus de 34 M€ (+1 %). A La Rochelle, la criée a connu une nouvelle baisse importante de ses débarquements (-17%), notamment sur ses espèces phares, en partie due à la diminution des apports extérieurs. A Oléron, la criée a accru ses tonnages (+4% par rapport à 2004) et par conséquent son CA (+5%). Les bonnes campagnes de sole et de merlu notamment ont contribué positivement à ces résultats. La criée de Royan a globalement stabilisé ses résultats par rapport à 2004 (CA -2%) malgré la baisse des prix moyens (-4%) qui n'altère cependant pas leur niveau habituellement élevé.

En Aquitaine, le bilan est légèrement meilleur qu'en 2004. Le CA cumulé approche 35 M€ (+4 %) malgré une baisse de 11 % des quantités débarquées. Ce bilan vaut pour les deux grands points de débarquements puisqu'avec plus 15,2 M€ (+4 %), la criée d'Arcachon bat un nouveau record en dépit d'une légère baisse des volumes débarqués (-2 %). Les bonnes campagnes de sole et de ceteau ont notamment palié les difficultés sur les céphalopodes. Dans le Pays Basque, le bilan de l'année 2005 est également légèrement meilleur qu'en 2004. Le CA cumulé avoisine 19,5 M€, ce qui représente une progression de 4 %. Cette progression s'explique principalement par un net affermissement des cours (+ 21% par rapport à 2004). Toutefois, ce bilan masque certaines difficultés. L'arrêt biologique imposé à partir de l'été sur l'anchois a entraîné une surabondance des apports de thon germon et de thon rouge.

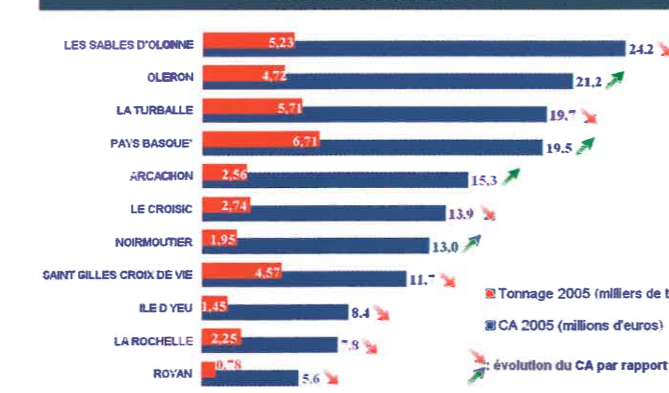
Les 10 premières espèces débarquées sous les criées de l'AGLIA Evolutions 2005/2004 (1)



Tonnage et valeur cumulés sur la façade AGLIA au 31 décembre 2005/2004 (1)



Les débarquements sous les criées de l'AGLIA Evolutions 2005/2004 (1)



Les 3 premières espèces en valeur selon les criées (1)

Criées Evolution année 2005/2004	ORDRE	Espèces	Valeur 2005		Prix moyen 2005	
			M€	Evol. 2004	€/Kg	Evol. 2004
LA TURBALLE	1	BAR	6,68	+77%	6,67	-15%
	2	ANCHOIS	2,27	-83%	6,01	X2
	3	GERMON	1,59	X10	1,93	-14%
LE CROISIC	1	LANGOUSTINE	2,61	-9%	10,51	+3%
	2	SOLE	2,19	-4%	12,42	+3%
	3	CREVETTE ROSE	1,32	-12%	20,94	+38%
NOIRMOUTIER	1	SOLE COMMUNE	6,33	+2%	12,18	stable
	2	BAR COMMUN	2,32	-6%	12,74	+3%
	3	ROUGET BARBET	0,69	+29%	8,08	stable
ILE D'YEU	1	SOLE	2,54	+9%	11,54	-3%
	2	BAUDROIE	1,40	-4%	4,97	+4%
	3	MERLU	1,34	-42%	4,79	stable
ST GILLES CROIX DE VIE	1	BAR	3,07	+90%	8,12	-4%
	2	SARDINE	1,45	-5%	1,03	-3%
	3	ANCHOIS	1,14	-79%	5,64	X2
LES SABLES D'OLONNE	1	SOLE	6,88	+35%	11,83	+3%
	2	THON ROUGE	3,35	-6%	4,29	-14%
	3	BAR	2,33	-1%	8,13	-11%
LA ROCHELLE	1	SOLE	1,24	-16%	11,95	stable
	2	SEICHE	0,97	-32%	2,20	+31%
	3	BAR	0,83	-23%	10,60	-4%
OLERON	1	SOLE	4,47	+16%	11,67	+3%
	2	LANGOUSTINE	2,35	+17%	7,32	-3%
	3	BAR	1,72	-10%	11,75	stable
ROYAN	1	SOLE	2,84	+23%	12,48	+3%
	2	BAR	1,02	-35%	11,50	-9%
	3	MAIGRE	0,80	X2	3,23	-42%
ARCACHON	1	SOLE	7,11	+17%	12,24	stable
	2	CETAU	1,28	+7%	5,03	+6%
	3	BAR	1,08	-13%	7,49	-5%
PAYS BASQUE	1	MERLU	4,21	-1%	3,43	-12%
	2	ANCHOIS	3,28	-16%	9,09	X3
	3	GERMON	2,05	-32%	1,95	-22%

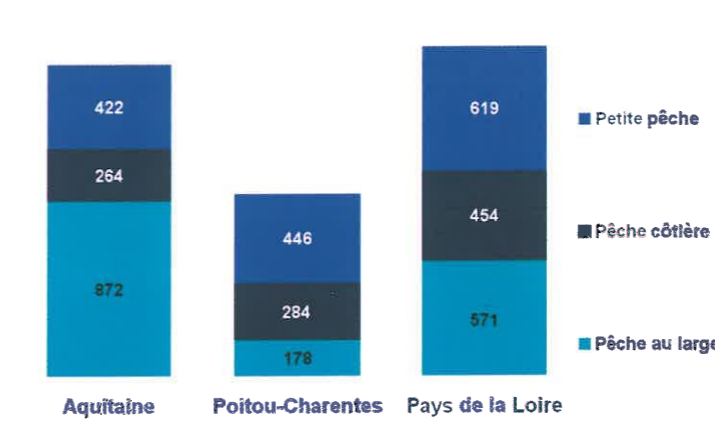
*Le PAYS BASQUE agrège les débarquements de Hendaye, Saint Jean de Luz, Ciboure et Cap breton
(1) Source: LEN-CORRAIL, Université de Nantes, calculé d'après données provisoires RIC-OFFMER, DPMA et DAMGM

Evolution des principaux indicateurs comptables selon les segments de métier (2005/2004)

METIERS	PORTS	C.A.	Mas. Sal.	E.B.E.
ligneur de moins de 12 mètres	NOIRMOUTIER	-	-	-
	YEU	-	-	-
polyvalent de moins de 12 mètres	ROYAN	nr	nr	nr
	LE CROISIC	++	+	+
	NOIRMOUTIER	+	+	+
chalutier de fond de moins de 12 mètres	ST GILLES	-	-	-
	LA TURBALLE	-	-	-
	ROYAN	nr	nr	nr
chalutier de fond de 12 à 16 mètres	LE CROISIC	+	+	=
	ST GILLES	-	-	-
	LA TURBALLE	-	-	-
fileyeur de 10 à 16 mètres	ROYAN	nr	nr	nr
	LE CROISIC	+	+	+
	LES SABLES	++	++	++
	LA COTINIÈRE	=	=	=
chalutier de fond de 16 à 25 mètres	ROYAN	+	+	+
	ARCACHON	-	-	-
	NOIRMOUTIER	+	+	+
chalutier pélagique de 16 à 25 mètres	YEU	-	-	-
	LE CROISIC	+	=	++
	LES SABLES	++	++	++
fileyeur de 16 à 25 mètres	LA ROCHELLE	+	-	-
	ARCACHON	=	=	-
	LA TURBALLE	-	-	-
fileyeur de 16 à 25 mètres	ST GILLES	-	-	-
	NOIRMOUTIER	++	++	++
	YEU	+	=	+
	ARCACHON	=	+	+

nr : non renseigné ; C.A. : Chiffres d'Affaires ; Mas. Sal. : Masse Salariale ; E.B.E. : Excédent Brut d'Exploitation ; Par rapport à l'année précédente, les hausses et les baisses supérieures à 10 % sont indiquées par le doublement des signes + ou -, les variations comprises entre -1% et +1% par le signe =. Sources : LEN-CORRAIL, Université de Nantes, données provisoires calculées d'après des résultats statistiques et prenant en compte les opinions de différents acteurs de la filière sur la façade AGLIA.

Répartition des effectifs de marins embarqués sur la façade AGLIA



NB : Un marin ayant embarqué dans deux régions différentes est comptabilisé deux fois. Un marin inscrit dans un quartier maritime de la façade AGLIA mais embarqué sur un navire immatriculé dans une autre région n'est pas comptabilisé. Source : LEN-CORRAIL, Université de Nantes, calculé d'après données DPMA, DAMGM - ensemble des marins ayant embarqué au moins une fois en 2005.

Effectif de navires actifs au sens du POP sur la façade AGLIA

Région	Métrique	Segment de métier				Total
		< à 12 m.	12-16 m.	16-25 m.	> à 25 m.	
Pays-de-la Loire	Nombre	425	44	104	1	574
	Age moyen	22,7	17,9	18,1	25,0	21,5
Poitou-Charentes	Nombre	229	31	30	4	301
	Age moyen	26,9	19,6	20,2	28,0	25,5
Aquitaine	Nombre	276	20	52	29	373
	Age moyen	18,4	21,3	21,3	31,2	20,0

Source: Len-Corrail, Université de Nantes, d'après les données de la CE (site: europa.eu.int) arrêté au 27/09/2005

L'analyse comptable des armements présente des évolutions d'indicateurs relativement hétérogènes. Les résultats dépendent principalement de trois facteurs :

- Des espèces ciblées; cela rejoint l'analyse de la production où certaines espèces apparaissent en difficulté en 2005 et d'autres, notamment les espèces à plus forte valeur marchande, sont marquées par un accroissement des ventes.
- Du segment de métier et de la structure des charges d'exploitation qui en découle.
- Du port d'attache et des logiques de commercialisation en aval.

Les ligneurs de moins de 12 mètres ont des indicateurs légèrement moins bons qu'en 2004 malgré un meilleur début d'année. Leurs campagnes de sole a été correcte, celles de lieu jaune, de raie ou de pagre meilleures qu'en 2004. Par contre leurs saisons sur le bar ou le congre qui sont des espèces importantes pour ce métier n'ont pas eu les résultats escomptés et ont pénalisé ces navires.

Les petits polyvalents dressent un bilan d'activité contrasté. Au Croisic (malgré une saison de crevette plutôt mauvaise) et à Noirmoutier (bonne année sur les crustacés), les résultats sont meilleurs. A Saint-Gilles, les bons résultats engendrés sur le merlu ou le merlan n'ont pas compensé suffisamment les difficultés sur le bouquet.

Pour les chalutiers de fond de moins de 12 mètres, le bilan est similaire aux petits polyvalents. Selon le port d'attache, les navires ont fait face avec plus ou moins de réussite au manque d'apparence des céphalopodes. Globalement, les résultats vont de bons au Croisic à médiocre à Saint-Gilles-Croix de Vie et mauvais à La Turballe.

Les chalutiers de fond de 12 à 16 mètres ont dans l'ensemble réalisé une année légèrement moins bonne qu'en 2004. L'impact de la hausse du prix du gasoil se fait davantage ressentir que pour les unités de moins de 12 mètres. Toutefois, l'affermissement des cours sur certaines espèces comme la langoustine, le rouget barbet ou la baudroie aura limité les difficultés liées notamment au manque d'apparence de seiche et de calmar.

Les fileyeurs de 10 à 16 mètres ont en moyenne réalisé une bonne année grâce notamment à un meilleur premier semestre qu'en 2004. Les résultats sur la sole sont plutôt stables par rapport à 2004 et, par conséquent, les navires qui présentent un bilan d'année positif ont réalisé de meilleures ventes sur les espèces complémentaires comme le rouget barbet ou le lieu jaune.

Les chalutiers de fond de 16 à 25 mètres, hormis les arcachonais qui ciblent peu la langoustine, ont un bilan 2005 meilleur que celui de 2004. Cette espèce devient donc une « valeur sûre » pour ce segment. Leurs campagnes de merlu et de sole ont été plutôt bonnes et ont permis de limiter les difficultés sur la seiche et le calmar. Il faut également préciser le poids de plus en plus important du poste carburant (plus de 1/5 du CA) malgré l'assurance FPAP. Cette hausse des charges d'exploitation a pour conséquence une baisse de la trésorerie.

L'analyse des chalutiers pélagiques de 16 à 25 mètres est tronquée compte tenu de l'arrêt biologique décidé en juin 2005 sur l'anchois qui représente habituellement plus de 60 % de leur CA. Par contre, la flottille connaît de graves difficultés financières. De plus les reports (de métiers et d'espèces) ont largement contribué à fragiliser l'équilibre des ports. L'exemple le plus marquant a été la surabondance des captures de germon pendant l'été.

Les fileyeurs de 16 à 25 mètres présentent globalement des indicateurs en hausse. La bonne apparence de sole au premier trimestre aura de nouveau été bénéfique pour ces armements surtout que les cours de l'espèce sont restés stables. En outre, l'engouement commercial sur des espèces comme le rouget barbet et le lieu jaune a permis de tirer les prix vers le haut.

A l'image du niveau national, la flottille de l'AGLIA s'est stabilisée entre 2004 et 2005 autour de 1 250 navires soit près de 24 % de l'ensemble métropolitain (CPP exclu). L'âge moyen des navires (22 ans sur les trois régions) a globalement pris un an, ce qui traduit le non renouvellement des navires. En revanche, dans la lignée de 2004, les emplois continuent de progresser (+5 % par rapport à 2004). Au 31 décembre 2005, 4 260 marins avaient embarqué au moins une fois sur un navire de la façade AGLIA (25 % du niveau national).